



Modification ponctuelle du PAG

→ Stand de tir
à Obercorn

Comparaison: PAG en vigueur et PAG modifié



Légende du PAG en vigueur

— - - - Délimitation de la zone verte

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1 Zone d'habitation 1

HAB-2 Zone d'habitation 2

MIX-c Zone mixte urbaine centrale

MIX-u Zone mixte urbaine

MIX-r Zone mixte rurale

BEP Zone de bâtiments et équipements publics

ECO-c1 Zone d'activités économiques communale type 1

ECO-n Zone d'activités économiques nationale

GARE Zone de gares ferroviaires et routières

JAR Zone de jardins familiaux

REC Zone de sport et de loisirs

REC-1 Zone de sport et de loisirs 1

REC-2 Zone de sport et de loisirs 2

REC-3 Zone de sport et de loisirs 3

SPEC Zone spéciale

SPEC-1 Zone spéciale 1

SPEC-2 Zone spéciale 2

SPEC-3 Zone spéciale 3

SPEC-4 Zone spéciale 4

SPEC-5 Zone spéciale 5

SPEC-6 Zone spéciale 6

Zone verte

AGR Zone agricole

FOR Zone forestière

PARC Zone de parc public

VERD Zone de verdure

Zones superposées

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone d'aménagement différé

Zone de servitude "urbanisation"

Corridor de déplacement

Zone tampon

Biotopes et éléments naturels à préserver

Maisons jumelées

Parking écologique

Intégration paysagère

Couloir pour projets routiers

Couloir pour projets de mobilité douce

Secteur protégé de type "environnement construit"

Construction à conserver

Cités ou colonies à conserver

Façades à conserver

Informations complémentaires

1 PAP approuvé par le Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région

2 Biotopes - art.17 de la loi du 18 juillet 2018 (à titre indicatif et non exhaustif)

3 Terrains avec vestiges archéologiques connus (CNRA, 12/10/2015)

4 Zones soumises aux dispositions de l'art. 17

5 Zones soumises aux dispositions de l'art. 21

6 Réseaux d'infrastructure - ligne électrique

7 Zones de risques d'éboulements miniers selon l'ITM (mars 2018)

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives

à l'aménagement du territoire

Plan directeur sectoriel - Zone d'activités économiques

Plan directeur sectoriel - Paysages

à la protection de la nature et des ressources naturelles

Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000

ZPS Habitat LU0001028

ZPS Oiseaux LU0002008

Réserve naturelle nationale

RN RD 15 Prenzebierg

Zone tampon - RN RD 15 Prenzebierg

RN ZH 85 Dreckwies

Zone tampon - RN ZH 85 Dreckwies

RN RD 00 Kiemerchen - Scheiergronn - Grousserbësch

à la gestion de l'eau

à la protection des sites et monuments nationaux

Monuments nationaux (état au 10 octobre 2019)

(Sites et Monuments Nationaux, liste des immeubles et objets classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire, Mémorial A-N°62 du 10 août 1983)

aux réseaux d'infrastructures de transport national

— - - - bruit

— route nationale

— - - - - chemin repris

— + + + + voies ferrées